



BREVET PROFESSIONNEL

ALTERNANCE
EN 2 ANS

PRÉPARATEUR EN PHARMACIE NIVEAU 4

Le préparateur en pharmacie seconde le pharmacien. Il est en contact direct avec les patients qu'il écoute et qu'il conseille. Le titulaire du BP préparateur en pharmacie exerce dans une pharmacie d'officine ou dans l'industrie pharmaceutique.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, l'alternant sera capable d'accueillir, écouter et conseiller le patient, de lui délivrer des médicaments sur prescription médicale et sous le contrôle du pharmacien. Il pourra réaliser quelques préparations de produits pharmaceutiques sur ordonnance et participer à la gestion des stocks.

CONDITIONS D'ACCÈS

Être titulaire d'un baccalauréat général, technologique ou professionnel, participer à un entretien de positionnement, signer un contrat avec une entreprise.

DURÉE & ORGANISATION

Cycle de 2 ans, 840 heures de formation au Campus (35 semaines par an au Campus) en alternance avec des périodes en entreprise. 1 session par an à partir de septembre.

RYTHME D'ALTERNANCE

12h hebdomadaires au CFA sur 1,5 jours /semaine.

DÉBOUCHÉS

Préparateur en pharmacie en officine, en clinique ou dans l'industrie.

POURSUITE D'ÉTUDES

Préparateur en pharmacie en milieu hospitalier, Titre Orthopédiste Orthésiste, CQP dermocosmétique.

CONTENU

Anatomie, physiologie, pathologie, galénique, chimie/biochimie, botanique, immunologie, microbiologie, homéopathie, commentaire technique écrit d'ordonnance, dispositifs médicaux, pharmacognosie - phytothérapie, gestion, législation, droit du travail, travaux pratiques.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES UTILISÉES

Cours théoriques en présentiel dans des salles équipées de vidéoprojecteurs, travaux pratiques dans le laboratoire pharmaceutique pédagogique, suivi en entreprise régulier tout au long du cursus de formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION EN COURS DE FORMATION

Contrôles dans chaque matière tout au long de la formation, contrôles type examen blanc.

MODALITÉS D'OBTENTION

Examen final du BP : épreuves écrites et pratiques à l'issue du cycle de formation. En cas d'échec à l'examen final, le candidat conserve le bénéfice des notes obtenues égales ou supérieures à 10, pendant cinq ans.



LES PLUS

- Formation porteuse d'emploi
- Disponibilité, suivi et veille permanente de l'équipe pédagogique
- Visites d'entreprises et de laboratoires pharmaceutiques,
- Participation à des conférences thématiques
- Equipe pédagogique composée de professionnels
- Accompagnement dans la recherche et dans les relations avec les entreprises
- Des taux de réussite aux examens le plus souvent supérieurs aux moyennes académiques

MODALITÉS DE CANDIDATURE ET DÉLAIS DE RÉPONSE

Vous souhaitez vous inscrire dans notre établissement, voici les différentes étapes à respecter.

CANDIDATURE EN LIGNE*	ÉTUDE DU DOSSIER DE CANDIDATURE	ENTRETIEN DE POSITIONNEMENT SUR RENDEZ-VOUS	DÉCISION
TOUTE L'ANNÉE	SOUS 8 JOURS À RÉCEPTION DE L'ENSEMBLE DES PIÈCES	SOUS 15 JOURS	DANS LES 8 JOURS SUIVANT L'ENTRETIEN DE POSITIONNEMENT

*Sur notre site internet ou inscription obligatoire sur Parcoursup pour les formations concernées

APPRENTISSAGE ET HANDICAP

Il existe des possibilités d'accueil pour les personnes en situation de handicap. Contactez les responsables de formation et/ou les référents handicap afin d'étudier les possibilités d'accueil en formation. Les coordonnées sont disponibles sur cfa.vaucluse.cci.fr/cfa/engagements

RÈGLEMENT INTÉRIEUR APPLICABLE

Disponible en téléchargement sur notre site internet cfa.vaucluse.cci.fr

INDICATEURS ET CHIFFRES CLÉS

Consultables sur notre site cfa.vaucluse.cci.fr/indicateurs

TARIF

En alternance (apprentissage ou contrat de professionnalisation) le coût de la formation est entièrement pris en charge par les différents organismes de financement.

CONTRATS ET RÉMUNÉRATION

Les informations sont disponibles sur notre site cfa.vaucluse.cci.fr/cfa/lalternance/



POUR PLUS D'INFORMATIONS OU POUR VOUS INSCRIRE,
CONTACTEZ NOS CONSEILLERS !

MAI2020-V2

L'ALTERNANCE EN BREF

Ce dispositif permet d'alterner des périodes en entreprise et en centre de formation.

Je deviens ainsi salarié d'une entreprise tout en bénéficiant d'une formation et je suis rémunéré(e).

J'obtiens une première expérience professionnelle tout en validant un diplôme ou un titre professionnel reconnu.

Il existe différentes formes d'alternance. Un entretien de positionnement me permettra d'être accompagné(e) pour déterminer mon statut et la solution la plus adaptée à mon projet de formation :

LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

- J'ai de 16 à 29 ans révolus, je peux signer ce contrat de travail.

Le contrat d'apprentissage me concerne également si :

- J'ai 15 ans et j'ai terminé ma classe de troisième
- J'ai plus de 29 ans mais je prépare un diplôme supérieur à celui que j'ai obtenu
- J'ai un statut de travailleur handicapé ou de sportif de haut niveau

La durée du contrat peut varier de 6 mois à trois ans selon le diplôme que je prépare. Avec l'apprentissage, je perçois une rémunération qui est un pourcentage du SMIC et qui évolue en fonction de mon âge et de mon ancienneté. Il est compris entre 27 et 100 % du smic mensuel brut selon la réglementation en vigueur.

LE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

- Je suis âgé de 16 à 25 ans
- Je suis demandeur d'emploi de 26 ans et plus
- Je suis bénéficiaire de minimas sociaux

La durée maximale du contrat est étendue à trois ans, sous conditions. Avec ce contrat de travail, je perçois une rémunération qui est un pourcentage du SMIC et qui évolue en fonction de mon âge et de mon niveau de diplôme. La rémunération est comprise entre 55% et 100% du SMIC selon les grilles de rémunération prévue par la branche professionnelle.

AUTRES DISPOSITIFS D'ALTERNANCE LORSQUE JE TRAVAILLE ET QUE JE SOUHAITE ME FORMER

- La PRO A
- CPF-PTP : projet de transition professionnelle
- CPF : compte personnel de formation



MAI2020-V2